

**UC SARLAT**

# Cyclospor

**ufolep**

## PROISSANS

Dimanche

04 Septembre

**Dordogne**  
PERIGORD  
LE DEPARTEMENT

05 53 28 67 00  
**CIC**  
2 rue de la République 24200 SARLAT

**ARTUS**  
espaces verts

VENTE RÉPARATION  
LOCATION DE VÉLOS  
**BikeBUS**  
24250 Castelnaud - www.bike-bus.com

Base de Loisirs  
**Camping le Montant**  
★★★★  
Tél: 05 53 59 18 50

**Vaunac Piscine**  
ZI Vialard  
24200 SARLAT

1er Départ 13 h30 course Catégories 3 et 4 - Féminines - Jeunes

Départ 15 h00 course Catégories 1 et 2

Informations sur : [www.ucsarlat.fr](http://www.ucsarlat.fr)

## Course de Proissans du 04 Septembre 2022 Organisation UC SARLAT

Dans le cadre des dispositions nécessaires à la lutte contre la propagation du virus COVID-19

Le club UCS demande à tous les participants d'appliquer les consignes émises par le gouvernement, à savoir respecter les distances d'un mètre, saluer sans se serrer la main, , tousser ou éternuer dans son coude, se moucher dans un mouchoir à usage unique se laver régulièrement les mains , etc...

- Des dispositions complémentaires émises par la fédération délégataire propres à l'organisation de toutes manifestations seront mises en place :

\* **Balisage** de l'accès pour la remise des dossards ( de préférence désigner un responsable par club et par catégorie pour les dossards et le paiement)

\* **L'accès au podium** ne sera autorisé que pour les officiels et le speaker,

\* **Remise des récompenses** : 1coupe au vainqueur de chaque catégories de l'épreuve,

\* **Dans le cadre de la compétition**, pour en assurer la sécurité, les engagements seront limités à **50 coureurs par catégorie**.

\***Engagements** : pas d'engagement sur place, ni par téléphone, seules les inscriptions reçues à l'avance seront validées.

**Clôture des inscriptions le 03/09/:2022 sur [www.ufolep-cyclisme.org](http://www.ufolep-cyclisme.org)**

Afin de limiter le mouvement des cartes et licences, il ne sera pas obligatoire de nous les fournir, le contrôle sera fait à l'avance

Prière de regrouper vos engagements par club ainsi que son paiement par chèque : 8€/engagement)

Les dossards seront remis sous le barnum à côté du podium course et devront être restitués en fin de course dans un bac prévu à cet effet .

Nous comptons sur votre compréhension pour nous faciliter cette organisation

Le non-respect des dispositions prises pourront être sanctionnées par l'élimination du concurrent de la course.

Le non-respect envers les organisateurs, les officiels, les signaleurs, les bénévoles sera également sanctionné.

Des modifications éventuelles pourront être prises sur le présent règlement

- L'équipe du club Sarladais conscient des difficultés liés à cette épidémie vous accueillera dans la plus grande amitié sportive
- Avec regrets nous ne pourrons vous offrir le pot de l'amitié.

## REGLEMENT de la **COURSE UFOLEP de PROISSANS**

- **Circuit de 5.000Km** : fléché en peinture biodégradable.  
**Départ : 15H30** 1<sup>ère</sup> Catégories: **16** tours 81.600km ; 2<sup>ème</sup> Catégories: **14** tours ; 71.400km  
**Départ : 13H30** 3<sup>ème</sup> Catégories: **12** tours 61.200km ; 4a et 4b+Féminines: **10** tours ;

51.000km

**Départ : 13H30** Cadets & Cadettes: **7** tours ; 35.000km ; Minimes: **4** tours ; 20.400km

- **Les Dossards** seront remis à partir de 12H00. Ils seront épinglés à **Droite** et seront restitués après l'arrivée.
- **La Sécurité** : est assurée par une voiture ou une moto ouvreuse devant chaque peloton ainsi que par des signaleurs à poste fixe pour sécuriser les coureurs aux carrefours.
- **Le service de secours** sera assuré par 2 Secouristes du club PSC1. En cas de besoin : POMPIERS et SAMU le 112.
- Les concurrents s'engagent à effectuer le parcours dans le **respect du règlement de l'UFOLEP** et d'appliquer les consignes éventuelles données au départ par le collègue des commissaires de la Fédération.
- Le port du casque est obligatoire
- **Le Code de la Route** devra être respecté par tous les coureurs, la circulation devra se faire à droite de la chaussée et tout coureur qui abandonne en cours d'épreuve devra retirer son dossard. L'organisateur se dégage de toutes responsabilités si le coureur ne respecte pas ce règlement.
- **Départ et Arrivée** se feront sur la ligne devant le podium
- **Assurance** **GROUPAMA-RC** » « Organisation et Manifestations » Contrat N° 04569949 du 01/01/2022 au 31/12/2022

L' **UNION CYCLISTE SARLADAISE** vous souhaite une très belle **Réussite** pour cette **Journée Sportive**